

Mesdames, Messieurs,

Vous avez peut-être lu ces derniers jours dans les journaux locaux les articles consacrés à l'événement que nous vivons en ce moment. Il est vrai que la première famille protestante est arrivée en 1018, à Granges, dans ce désert huguenot. S'en est suivies une lente progression des effectifs réformés veveysans, rattachés à la paroisse de Romont – la Glâne – Veveyse.

C'est dans les années 80' que l'évolution du district a contribué à l'installation de familles vaudoises en quête de terrains et maison à des prix avantageux comparés à ceux pratiqués sur l'arc lémanique. Une grande partie de ces familles étant de confession protestante.

Mais avant d'aller plus loin entre historique et anecdotes j'aimerais vous poser une question : quelle différence y a-t-il entre une femelle éléphant d'Asie et un centre réformé veveysan ? Et bien il n'y en a pas ! ou si peu. La femelle éléphant d'Asie a une gestation de 28 mois et le centre réformé du Gottau...pareil (du moins pensait-on !).

Par pudeur, je vous laisserai imaginer à votre gré la conception et la gestation de notre femelle éléphant. Pour le Gottau, sachez que le centre névralgique de la paroisse Romont – Châtel-St-Denis était basé à Romont : là où existaient les locaux depuis bien longtemps, la plupart des activités y étaient concentrées.

Et vers la fin des années 80' la paroisse fonctionne avec deux pasteurs : Zoltan Dabocsi et moi-même, et Madame Chantal Menthonnex, diacre. Nous nous partageons les activités en constatant l'investissement grandissant des tâches dans la Veveyse. Si bien qu'au printemps 1990 le culte de bénédiction rassemblant les catéchumènes de la Glâne et de la Veveyse, bien plus nombreux que d'habitude, eut lieu à Romont, tradition oblige. On fut confronté à une assistance débordant grandement les possibilités d'accueil de la chapelle du Bon Berge à la grande surprise des familles veveysannes majoritaires découvrant pour la première fois les locaux paroissiaux. Il y eut une prise de conscience de la réalité de leur sous-communauté. Ce fut l'élément déclencheur d'une réflexion menée conjointement par le conseil de paroisse, quelques paroissiens de Châtel, Attalens et Granges, et des membres du Conseil Synodal fribourgeois. En tout cas

une bonne approche de la situation. Avec tout le respect que je leur dois, ce fut une bonne bande spermatozoïdes ! Au bout de quelques mois le conseil de paroisse proposa l'installation d'un des deux pasteurs à Châtel, en l'occurrence votre serviteur ! Coup de chance ou plutôt premier coup de pouce de Celui que nous appelons Dieu : assez rapidement nous avons trouvé deux appartements conjoints, 1 pour la paroisse, 1 pour le pasteur et sa famille, quasiment dans le centre de Châtel.

Le propriétaire, notaire à Bulle et frère de l'abbé Pierre Kaeling, étant heureux « malgré tout » de cette location faite aux protestants. Malgré la proximité de l'arc lémanique les communes et leurs citoyens ne se démarquaient pas de leur appartenance à la religion catholique du canton. À notre installation il y avait encore assez régulièrement les dimanches un car qui partait de Châtel-St-Denis pour emmener des fidèles assister à la messe traditionnelle célébrée par Monseigneur Lefèbvre de la Fraternité St Pie X, à Ecône.

Mais il y avait aussi, le premier à venir sonner à la porte au lendemain de notre emménagement, l'abbé Jean Marie Perry, curé de Châtel-St-Denis, une bouteille à la main.

Ce n'était pas les prémices d'une nouvelle relation car nous collaborions déjà mais cette installation a concrétisé la présence et la reconnaissance de la communauté protestante.

Assez rapidement la paroisse catholique a mis à disposition la petite chapelle St Roch, à deux pas d'ici, pour la célébration des cultes. Et lors d'événements spécifiques, services funèbres, mariages, les églises étaient prêtées. Un petit clin d'œil, l'église de Granges dès 91 a accueilli les confirmants veveysans. Tiens donc !

Ces bonnes relations avec les autorités ecclésiastiques et communales du district ont joué un rôle important dans le début de la gestation !

De même, à cette époque la décision prise par le canton de Fribourg permettant aux paroisses protestantes de prélever directement l'impôt ecclésiastique auprès de leurs membres a été un tournant dans le projet de construction avec en parallèle l'aide apportée par l'obtention de la collecte de la Réformation.

Mais j'en reviens plus précisément à la gestation et à quelques anecdotes. Ces 28 mois et quelques furent l'objet de moult réunions, de contacts, de constitutions de dossiers : deux pas en avant (le caissier ne comptait pas les bouteilles débouchées) mais le lendemain on faisait un pas en arrière. Cela n'avancait pas aussi rapidement que souhaité et une fois encore, un nouveau coup de pouce de qui vous savez.

Malgré les locaux à Châtel les séances de conseil de paroisse avaient toujours lieu à Romont. Ainsi les 3 représentants de la Veveyse et le pasteur, un soir de février s'en sont allés affronter courageusement les intempéries. Ils ne sont pas allés bien loin, à la Verrerie, la neige redoublait et les voilà bloqués. Impossible d'avancer et bien sûr de prévenir les collègues attendant à Romont. Une bonne heure d'efforts pour s'en sortir et regagner nos pénates.

Je ne sais pas si cette mésaventure a fait avancer les choses, Je n'en ai pas souvenir... et Dieu non plus car trois mois plus tard il en a remis une couche. En route pour un nouveau conseil, toujours prévu à Romont, la voiture transportant les 4 veveysans a manifesté des soubresauts inquiétants jusqu'à refuser d'aller plus loin. De nouveau nos quatre mousquetaires au bord de la route : le plus courageux allant frapper à la porte de la ferme voisine espérant y trouver un téléphone. Et à Romont, affaires courantes traitées et conseil écourté. À Châtel, SOS lancé, récupération des passagers...et retour dans nos pénates une fois de plus. Il est à noter que dans cette période il n'y pas eu de découragement. Lorsque le temps est venu de passer à la recherche d'un terrain, d'un bâtiment, un consensus s'est établi assez rapidement pour une implantation à Châtel, chef-lieu du district. Une implantation la plus centrale possible. Pas facile de trouver la perle rare en cette période de développement. Lors d'un service funèbre d'une personnalité de la ville, membre du conseil de paroisse catholique, un des notaires du lieu vient s'asseoir à mes côtés et très discrètement me dit : « J'ai entendu dire que vous recherchez quelque chose à acheter pour y installer un lieu de culte et des locaux paroissiaux. Ce n'est pas facile et pas courant. Une famille m'a contactée car elle serait prête à vendre une ancienne ferme à condition qu'elle ne soit pas entièrement détruite, Rien n'est arrêté pour l'instant. » La conversation n'est pas allée beaucoup plus loin, interrompue par les premières notes de l'orgue. Et d'ailleurs je ne voyais pas la paroisse s'installer

au milieu des champs dans la campagne de Châtel ou d'Attalens. Un ferme, quelle idée ! Je n'en ai même pas parlé autour de moi !

Mais quelques semaines après, le brave notaire me recontacte et m'annonce que la famille était enfin décidée à vendre selon ses conditions de conservation de la ferme. Assez maladroitement sans doute, je l'ai interrompu lui disant qu'une implantation certainement isolée n'était pas ce que nous recherchions et que nous allions continuer nos prospections. Et je l'entends encore aujourd'hui dire, au bout du fil : « Monsieur le pasteur, vous situez bien la chapelle St Roch puisque vous l'utilisez, le bâtiment en question est situé à 50 mètres à l'arrière de la chapelle. ».

Je me suis empressé de prévenir le président et les différents intéressés qui ont réagi favorablement. La vente réalisée, on était encore loin de l'accouchement mais on pouvait déjà rêver à ce que serait la couleur de la tapisserie. Il y eut encore des temps de remise en question, des temps d'hésitation mais une première étape se terminait.

Il fallait penser à la suite : la transformation et l'aménagement du nouveau centre paroissial du Gottau. Et là, comme un souffle fragile, un temps de repos a été donné à ces vaillants visionnaires veveysans soutenus il est vrai par leurs homologues glânois.

Comme un vase d'argile ils se sont laissés façonner. Certains ont souhaité prendre du recul en restant disponibles au cas où. D'autres se sont lancés, apportant de nouvelles énergies, de nouvelles compétences, s'ouvrant au monde de la création.

Il y eut encore des avancées encourageantes, des bouteilles débouchées, mais aussi des confrontations attachées aux moindres détails avec les autorités cantonales. Il y eut des coups de gomme, des ouvertures déplacées, des cloisons reconstruites, des palabres sempiternelles au sujet de la layette et bien d'autres aventures que les professionnels inspirés corrigeaient, à chaque fois, sagement.

Autant dire que des échographies il y en eut car la gestation se prolongeait alors que dans la forêt tropicale un barrissement nouveau s'était fait entendre au terme des 28 mois prévus. Et puis, et puis en 1996, une cloche retentit enfin au Gottau.

Bernard Russier

